

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024-2025

— Formation en Allergologie pour Assistant Médical



FORMULAIRE À RENVOYER COMPLÉTÉ ET SIGNÉ AU SECRÉTARIAT ANAFORCAL

secretariat@anaforcal.fr

Nous vous rappelons que cette formation n'est accessible qu'aux assistants médicaux (en poste ou en projet professionnel) n'ayant pas le diplôme d'infirmier.

PARTICIPANT

Civilité

Nom Prénom

Date de naissance

E-mail Téléphone

Diplôme d'infirmier Oui

Adresse professionnelle (sinon personnelle)

Libellé (nom, prénom ou structure)

Adresse

Code postal Ville

Pays

EMPLOYEUR

Praticien

Civilité

Nom Prénom

N° RPPS

Spécialité

Ou Structure

E-mail Téléphone

La formation comprend un stage facultatif de 1 ou 2 jour(s). **Merci d'indiquer si l'employeur accepte d'être maître de stage et de recevoir dans son établissement un assistant médical en formation** (on peut être maître de stage si on emploie un assistant médical, ayant des connaissances en allergologie, n'ayant pas le diplôme d'infirmier, et ne travaillant pas en collaboration directe avec un infirmier) : Oui



DROITS D'INSCRIPTION

Les frais de la formation s'élèvent à 500 € net de taxe (tout compris).

Les droits d'inscription comprennent :

- L'accès à la formation en ligne sur le site de l'ANAFORCAL (accessible à tout moment, dès octobre 2024)
- Trois réunions en visioconférence (samedi de 10h à 12h fin novembre 2024, fin janvier et fin mars 2025) avec les autres participants et des allergologues (une réunion de rattrapage sera possible)
- La possibilité d'effectuer un stage d'1 ou 2 jour(s) chez un allergologue (entre janvier et mars 2025) (facultatif)
- Une réunion de 2h en présentiel lors du CFA 2025 à Paris, le vendredi 18/04/2025 de 8h à 10h

À la fin de la formation, **le participant recevra une attestation officielle de formation en allergologie pour assistant médical délivrée par l'ANAFORCAL**. Non qualifiante, cette attestation de formation ne remplace pas le CQP (certificat de qualification professionnelle) d'assistant médical et ne peut être remise à sa place à la CPAM.

Pour les inscriptions tardives (à partir de fin janvier 2025), le participant aura accès à la formation en ligne dès son inscription mais la réunion en présentiel sera reportée lors du CFA 2026, après validation des 3 modules et participation aux 3 réunions correspondantes. Le participant recevra donc son attestation de formation au CFA 2026.

En cas de retard dans la validation des modules et/ou d'impossibilité de participations aux réunions en visioconférence, il sera possible de prolonger la formation jusqu'au CFA de l'année suivante.

RÈGLEMENT

Le règlement de 500 € est à effectuer par virement bancaire aux coordonnées suivantes :

RIB ANAFORCAL :

Domiciliation : CL LYON MONPLAISIR | Code banque : 30002 | Code agence : 01040

N° de compte : 0000079612J | Clé RIB : 26

IBAN : FR39 3000 2010 4000 0007 9612 J26

BIC : CRLYFRPP

Merci de libeller impérativement votre virement comme suit : « NOM PRENOM du participant, FORMATION ASSISTANT MEDICAL » et de garder une preuve de virement (ex : capture d'écran).

Une fois **la preuve de virement et le bulletin d'inscription réceptionnés**, vous recevrez par mail votre **confirmation d'inscription** puis **un document technique** contenant vos codes de connexion et un tutoriel. Votre facture vous sera envoyée ultérieurement.

Les informations concernant les 3 réunions en visioconférence, les possibilités de stage et la réunion en présentiel lors du CFA 2025 vous seront communiquées par la suite.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2024-2025

— Formation en Allergologie pour Assistant Médical



ADRESSE DE FACTURATION si différente de l'adresse professionnelle renseignée précédemment

Libellé (nom, prénom ou structure)

Adresse

Code postal Ville

Pays

CONDITIONS D'ANNULATION

Aucun remboursement ne sera effectué une fois l'envoi des codes de connexion.

Toutefois, en cas de difficultés à suivre le programme de la formation, il sera possible de prolonger la formation jusqu'au CFA de l'année suivante.

PROTECTION DES DONNÉES

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à gérer uniquement votre inscription à la formation en allergologie des assistants médicaux.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, modifiée en 2004, et au règlement européen n°2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition aux données vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit à tout moment en envoyant un courriel à secretariat@anaforcald.fr.

En cochant cette case, je garantis avoir pris connaissance et accepté les conditions relatives à la protection des données personnelles.

En cochant cette case, j'accepte de recevoir des informations de la part de l'Association Française des Assistantes Médicales en Allergologie et de l'ANAFORCAL.

Date et signature :